



LES MODES D' ACTIONS PÉNAUX FACE AU TRAVAIL ILLÉGAL FORMATION EN E-LEARNING

Le travail dissimulé et le travail irrégulier sont au coeur des enjeux du droit du travail et du droit pénal, exposant employeurs et salariés à des sanctions sévères. Cette formation vous permettra d'identifier les infractions, de comprendre les obligations légales et d'anticiper les risques pour mieux conseiller et défendre vos clients.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation

OBJECTIFS

1. Comprendre les différentes notions et procédures relatives aux modes d'actions pénaux face au travail illégal notamment le travail dissimulé.
2. Saisir les modes d'actions afin de lutter contre le travail irrégulier.

PUBLIC VISÉ

Avocats débutants et/ou non spécialisés sur ce thème.

PRÉ-REQUIS

- Un parcours de formation en Droit
- Une connexion internet

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous pouvez accéder à vos modules de formation Avocats à J-2 avant 17h00. Exemple : pour une formation qui démarre le lundi, les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi à 17h00, pour une formation qui démarre le mercredi, les inscriptions sont possibles jusqu'au lundi à 17h00.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Accès à l'ensemble des avocats.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction

Distinction entre le travail dissimulé et le travail irrégulier

I. La délimitation du domaine relatif au travail dissimulé

La définition du travail dissimulé

1. L'existence de plusieurs formes de délits
2. La dissimulation d'activité
 - a. Dissimulation de sa propre activité
 - b. La dissimulation du travail du salarié
3. La délimitation du travail dissimulé
 - a. Les éléments de définition
 - b. Obligation de vérifier la situation de son contractant
4. Les modes d'actions pénaux contre le travail dissimulé
 - a. Une préalable constatation des infractions
 - b. Personnes responsables
 - c. Titulaires de l'action civile

II. La lutte contre le travail irrégulier

1. Des irrégularités tenants aux modalités de l'emploi
 - a. La question de l'externalisation de l'emploi
 - i. Prêt de main d'oeuvre illicite
 - ii. Prêt de main d'oeuvre illicite et contrat de sous-traitance

- iii. Prêt de main d'oeuvre illicite et opération à caractère lucratif
 - iv. L'existence du marchandage
 - b. L'instauration d'une précarité de l'emploi
 - i. La réaction pénale face au travail précaire
 - ii. Les différentes infractions liées au travail temporaire
- 2. L'hypothèse d'une irrégularité en lien avec la situation des personnes
 - a. L'articulation entre Droit du travail et droit des étrangers
 - i. La question de l'aide à l'entrée et au séjour irréguliers des étrangers et sa constitution de l'infraction
 - ii. L'existence de certaines immunités
 - iii. Les modes de sanctions de l'infraction
- 3. L'interdiction de l'emploi des étrangers en situation irrégulière
 - a. Les éléments de définition
 - b. La nécessaire intention coupable de l'employeur
 - c. Les différents modes de sanctions

DURÉE

3 heures de formation à distance réparties sur une durée maximum d'un mois.

PROFIL DES FORMATEURS RÉFÉRENTS

Formation encadrée par un Consultant-Juriste dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques dans le domaine d'activité dont dépend la formation, ont été validées par des diplômes et approuvées par France Pro Formation.

MODALITÉS TECHNIQUES

Formation asynchrone en accès libre sur la plateforme de formation, programmé pour une durée totale de 4 semaines, accessible au moyen d'une simple connexion internet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% en ligne avec un accompagnement tutoré.

Support de formation : cours théoriques, mises en situation, documents à télécharger, quizz, exercices pratiques.

Le stagiaire est accompagné par son formateur référent juriste tout au long de son parcours de formation via les forums contextuels de la plateforme en ligne ainsi que par mail et téléphone.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin de s'assurer de l'acquisition pratique des contenus abordés, les modules sont construits autour d'un contenu théorique détaillé, qui est ensuite validé par des questions d'apprentissage.

Les différentes parties du programme de formation sont ponctuées par des quizz intermédiaires qui permettent une progression pédagogique.

La formation est validée par un examen sous forme de QCM chronométré sur la plateforme E-LEARNING.

Une enquête de satisfaction de la formation est remplie en ligne en fin de formation par le stagiaire.

ACCESSIBILITÉ

- L'accessibilité de nos formations est étudiée individuellement en fonction des besoins et de la situation de chaque personne en situation de handicap.

- Un référent handicap, validé par l'AGEFIPH, est à votre disposition pour analyser les possibilités d'adaptation et vous proposer les solutions les plus appropriées.

DATE

Inscriptions libres : 1 session par semaine.

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de connexion FOAD.
- Attestation de fin de formation mentionnant la liste des compétences acquises.

COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation est disponible en ligne sur le site internet www.france-pro-avocat.fr.

----- (FIN DU DOCUMENT) -----